

Enquête 2011

« Familles et Orientation Scolaire »

L'orientation scolaire peut être un véritable parcours du combattant durant lequel l'enfant, mais aussi sa famille, peut être accompagné et aidé afin de trouver les études qui le conduiront vers un métier qu'il aime. Dans ce processus d'orientation, les parents sont un des acteurs clés de cette réussite. Pourtant, leur avis n'est pas toujours recueilli. C'est pourquoi, cette année, l'Observatoire Régional de la Famille de notre région a souhaité recueillir la réflexion des familles sur les dispositifs d'aide à l'orientation scolaire.

Nous avons cherché à étudier la façon dont les familles vivent le parcours d'orientation de leurs enfants, vérifier tant que faire se peut leur compréhension du processus et leur degré d'implication dans la démarche. Merci aux 492 familles qui nous ont répondu.

Nous sommes convaincus de la nécessité de mettre l'accent sur la connaissance de soi, l'estime de soi pour préparer l'orientation. Ce sont les compétences, les aptitudes, les motivations qu'il faut déceler à travers des résultats scolaires. Est-ce possible ? Le veut-on ?

JEAN-CLAUDE FIMBEL
Président de l'Union Régionale
des Associations Familiales d'Alsace

Contacts :

Observatoire Régional de
la Famille
URAF
BP 70062
19-21 du Fbg National
67067 Strasbourg cedex

Tel : 03 88 52 89 87

Email :
udaf67@udaf67.unaf.fr

« Famille et Orientation Scolaire »

Enquête réalisée en 2011 par l'Observatoire Régional de la Famille Alsace, Observatoire animé par l'URAF Alsace.

La réforme des lycées contient un volet sur l'orientation. Pour donner un avis éclairé aux pouvoirs publics et pointer des pistes d'amélioration des services de l'orientation, une enquête nationale, « Parents et Orientation Scolaire », basée sur un partenariat entre l'UNAF et la CNAF (caisse nationale des allocations familiales) a été réalisée. En Alsace, l'URAF a mené cette enquête, en juillet et août 2011, à partir d'un échantillon de 6 000 familles alsaciennes, issues des fichiers d'allocataires de la CAF 67 et 68. 492 familles ont répondu, soit 7,5 % des familles interrogées.

Objectifs de l'enquête

1. Mieux connaître les attentes des parents en termes d'orientation scolaire
2. Apprécier leur implication dans le parcours d'orientation de leurs enfants
3. Recueillir leur avis sur les dispositifs existants.

L'appréciation de la qualité de l'orientation scolaire par les parents.

	Diplôme de niveau Bac + 5 ou supérieur	Diplôme de niveau Bac + 2, 3 et 4	Bac ou brevet prof.	CAP ou BEP	CEP, BEPC,	Aucun diplôme
Avoir exploité ses ressources	16,7%	13,6%	9,5%	8,3%	5,7%	5,8%
Obtenir un diplôme	7,7%	7,3%	11,6%	17,9%	20,0%	24,6%
Avoir un métier	12,8%	15,7%	17,6%	20,4%	25,7%	27,5%
Être épanoui personnellement	25,6%	26,5%	22,6%	17,9%	14,3%	13,0%
Être épanoui professionnellement	28,2%	29,3%	29,6%	25,8%	22,9%	15,9%
Être indépendant financièrement	9,0%	7,7%	9,0%	9,6%	11,4%	13,0%

Les parents apprécient une orientation scolaire réussie à travers l'épanouissement personnel et professionnel de l'enfant, le bien être de l'enfant. L'obtention d'un diplôme et le fait d'avoir un métier sont les éléments les plus importants pour les parents sans activité professionnelle et sans diplôme. Pour les parents des classes socio-professionnelles supérieures, la priorité est donnée à l'épanouissement personnel et professionnel.

La description par les parents de leur implication dans l'orientation scolaire.

Les parents jouent un rôle actif par rapport à l'orientation scolaire de leurs enfants par le dialogue permanent avec leurs enfants, le soutien pratique dans le repérage des écoles, et l'aide à l'inscription.

Le sentiment des parents à l'égard de l'orientation scolaire.

L'école donne un rythme dans la scolarité de l'enfant, mais ne l'accompagne pas pour autant dans son orientation scolaire.

L'aide apportée par les différents interlocuteurs de l'enfant.

Non-réponses	7	1,4%	
Vous-même ou votre conjoint	428	87,0%	62,3%
La famille, les amis, les collègues	146	29,7%	
Le (la) professeur(e) principal(e)	136	27,6%	35,9%
Un conseiller d'orientation/ psychologue dans un CIO ou à l'école	139	28,3%	
Un conseiller d'orientation / psychologue privé	18	3,7%	
Personne, mon enfant n'a pas besoin d'aide	27	5,5%	
Autres	21	4,3%	

Pour les parents, c'est la famille qui joue le plus grand rôle pour aider les enfants. Ils attribuent un rôle secondaire aux personnes membres de l'institution scolaire (professeur principal ou conseiller d'orientation). Les parents plébiscitent la recherche d'informations sur Internet, la fréquentation des salons d'étudiants, le recours à des magazines spécialisés.

Les informations nécessaires manquantes

Manque de connaissance sur les informations existantes	163	33,1%	46,2%
Manque de connaissance sur les structures d'informations sur l'orientation	81	16,5%	
Manque d'information sur les filières porteuses en matière de débouchés	141	28,7%	53,8%
Manque d'information sur les filières professionnelles existantes	133	27,0%	
Manque d'information sur les métiers existants	81	16,5%	
Manque d'informations sur les aides financières	95	19,3%	
Autres	10	2,0%	

Les parents expriment des lacunes en termes de contenu des différentes formations et sur les filières et les métiers porteurs de débouchés.

Les éléments déterminants du choix d'orientation.

Pour les parents, les éléments les plus décisifs dans le choix de l'orientation scolaire sont ceux qui sont directement liés à l'enfant, les résultats scolaires de l'enfant, le choix de l'enfant et ses capacités.

Avis sur les dispositifs d'aide à l'orientation

Enfants étant déjà allés ou pas dans l'une des structures suivantes	Oui	Non	Ne sait pas	Non réponse
Centre d'information et d'orientation	58,7%	35,4%	4,3%	1,6%
Centre Information et Documentation jeunesse	19,7%	59,6%	12,2%	8,5%
Point info jeunesse	9,1%	69,3%	13,2%	8,3%
CMA - CCI	20,5%	66,3%	6,3%	6,9%
Mission locale	12,6%	64,4%	7,5%	15,4%

Les enfants se rendent au CIO, centre d'information et d'orientation, à la Chambre de Commerce et d'Industrie, à la chambre des métiers et de l'artisanat. Les autres structures telles que les missions locales ont peu connues ou méconnues des parents et peu fréquentées par les enfants.

En conclusion

L'aide apportée par l'équipe éducative en termes d'informations, d'implication des parents et d'accompagnement des enfants n'est pas satisfaisante. Les parents expriment de fortes attentes à l'égard des structures d'information. De plus, un dialogue renforcé entre les parents et l'équipe éducative conforterait les parents dans leur rôle d'accompagnateur.

Positions de l'UNAF en matière d'orientation

UNAF : l'orientation scolaire et universitaire (Septembre 2011)

Le code de l'éducation (L.313 – 1) reconnaît un droit au conseil en orientation, cependant, il existe de nombreux rapports qui dénoncent le manque d'application de cet article et les difficultés et insatisfactions liées à l'orientation :

Les principaux problèmes évoqués sont les suivants :

- L'orientation au collège et au lycée est déterminée par les notes et non sur les appétences et potentialités personnelles. (Au collège plus de 4 élèves sur 10 estiment donc que leur orientation est subie plus que choisie.)
- L'orientation peine à encourager les jeunes issus des milieux les moins favorisés.
- L'orientation est trop irréversible : absence de passerelles et de réorientation entre voie professionnelle et voie technologique et générale.
- L'orientation est conditionnée par l'offre de formation de proximité et cette offre de formation est mal répartie sur le territoire. La mobilité des élèves est faible.
- L'offre de formation ne s'adapte que lentement aux nécessités économiques. Les jeunes s'engagent parfois dans des filières sans perspective.
- Chaque année 120 000 jeunes quittent le système de formation initiale sans diplôme (surtout dans la voie professionnelle). A l'université, le décrochage concerne 80 000 jeunes par an (soit 25%).

La perception de l'orientation au collège/lycée par les jeunes et leurs parents est plutôt négative.

Si le collège et le lycée savent évaluer la capacité des jeunes à suivre tel ou tel parcours, ils ne sont pas perçus comme suffisamment investis pour les accompagner dans leurs choix d'orientation. La perception est par ailleurs que l'Education Nationale se doit de remplir des classes et des écoles, bien souvent au détriment des souhaits des jeunes. Enfin il existe un véritable problème d'agenda fortement souligné par les parents. La réponse négative face au choix initial du jeune tombe « trop tard », fin juin et les parents et les jeunes ont souvent le sentiment de ne pas avoir été prévenus clairement et suffisamment à l'avance.

Parcours et passerelles

L'UNAF considère l'orientation comme un véritable parcours, qui comporte des étapes certes, mais qui doit s'inscrire dans la durée. Cette inscription dans la durée nécessite que des passerelles se multiplient entre les différentes filières afin de permettre les réorientations, même en cours d'année. Ainsi l'orientation pourra être dédramatisée et aucune formation choisie ne sera une «voie sans issue ». Ce serait aussi un moyen de lutter contre la déscolarisation qui provient souvent d'un choix d'orientation qui ne convient pas et qui pousse les jeunes à arrêter complètement leur scolarité au lieu de se réorienter.

Accompagnement : réaffirmer le rôle des parents

Lors de ce parcours d'orientation, les jeunes ont besoin d'être accompagnés que ce soit pour mieux se connaître et apprendre à faire des choix que pour appréhender les formations, les métiers et le monde professionnel. L'UNAF considère que pour cet accompagnement dans la durée, les parents jouent un rôle essentiel. C'est vers eux que les jeunes se tournent souvent en priorité, lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés ou tout simplement pour un échange, une aide à la réflexion. L'accompagnement à l'orientation est un des volets essentiels de l'éducation. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.